

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

### REUNION DU 16 septembre 2013 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller général de la Meuse, Président,
- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président,
- M. Roland CORRIER, conseiller général de la Meuse,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Henri FRANÇOIS, maire de Saudron,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- Mme Corinne FRANÇOIS, Burestop 55,
- M. Michel MARIE, suppléant de Mme Edith MEYER, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées.
- M. Jean-Michel FERAT, Autorité de Sûreté Nucléaire,
- Mme Martine HURAUT, représentant M. Jean-Paul BAILLET, ANDRA,
- M. Benoît JAQUET, Mlle Laetitia COLON, Mme Sandrine JEANDITPANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Daniel RUHLAND, conseiller général de la Meuse,
- M. Bertrand OLLIVIER, conseiller général de la Haute-Marne.

Etaient excusés :

- Mme le Préfet de la Meuse,
- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,
- M. Antoine ALLEMEERSCH, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Christian DUBOIS, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- Mme Colette FONTAINE, commune de Gillaumé,
- M. Jean-François MUEL, commune de Ligny en Barrois,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA.

## 1) Approbation du PV du CA du 27 mai 2013

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 27 mai 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés, moins deux abstentions (Mme FRANÇOIS et M. MARIE).

## 2) Plan de diffusion du DVD

M. FERNBACH rappelle que le DVD « Escale à Bure » a déjà pu être commandé gratuitement suite à la parution de la Lettre du CLIS fin juin, à l'annonce sur le site internet, et au courrier adressé aux maires des communes membres du CLIS courant août. A ce titre, environ 700 exemplaires ont été distribués.

La commission « Communication », qui s'est réunie le 9 septembre, souhaite amplifier ce mouvement par divers moyens : annonce via la newsletter, insertion à trois reprises d'un bon de commande dans la presse locale quotidienne et hebdomadaire (l'Est Républicain, le Journal de la Haute-Marne, la Voix de la Haute-Marne, et l'Abeille, afin de toucher l'arrondissement de Neufchâteau), envoi du DVD aux maires des chefs-lieux de canton de Meuse et Haute-Marne en proposant des exemplaires supplémentaires pour mise à disposition des habitants en mairie, aux médiathèques des deux départements, projection éventuelle dans des salles de cinéma, et contact avec les inspections académiques départementales pour envisager une diffusion dans les établissements scolaires.

En fonction des résultats, la commission envisage également l'envoi toutes boîtes Meuse/Haute-Marne (et canton de Neufchâteau) d'un bon de commande avec enveloppe T. Pour M. FLEURY, il serait plus simple d'envoyer directement toutes boîtes le DVD. Le coût de ces deux initiatives sera demandé, sachant que le nombre d'envois à perte est très important si l'envoi n'est pas « adressé ».

En attendant, il est décidé d'adresser le DVD et la proposition d'exemplaires supplémentaires à toutes les communes de Meuse et de Haute-Marne et de mettre en œuvre les autres propositions de la commission.

M. FERNBACH évoque la possibilité de projeter le film lors de réunions publiques, éventuellement dans une version raccourcie pour laisser plus de place au débat. M. FLEURY estime qu'il est préférable pour la compréhension du sujet de conserver la version intégrale. Un courrier sera envoyé dans un premier temps aux maires des communes de la zone de proximité afin de leur proposer d'organiser des réunions de ce type.

M. JAQUET indique que des contacts ont été pris avec France 3 Lorraine pour une diffusion du film, mais que, comme le confirme Mme FRANÇOIS,

la chaîne a elle-même commandé un film sur le projet, qui est en cours de finalisation. Les membres du CA souhaitent que d'autres chaînes, éventuellement nationales, soient contactées.

M. FERNBACH souligne l'opportunité de disposer d'une version du film en anglais (voix off), qui pourra être diffusée, sous clé USB, aux membres des délégations étrangères qui viennent visiter le site et rencontrer le CLIS.

M. CANOVA fait part de la demande de la CPDP, qui propose de mettre le film en ligne sur son site du débat public au titre des contributions. Les membres du CA, par 13 voix pour, 1 contre (Mme FRANÇOIS) et 1 abstention (M. FLEURY) donnent leur accord. Le film sera également mis en ligne sur le site internet du CLIS.

### 3) Préparation de l'AG sur la géothermie

M. CANOVA indique que, suite à l'AG de février, le CA a souhaité l'intervention d'un représentant du BRGM sur les données régionales existantes en matière de ressources géothermiques, et d'un expert-foreur sur les opérations du forage au Trias réalisé par l'ANDRA.

Le BRGM a donné son accord (M. Romain VERNIER) et une offre du cabinet suisse Geowatt AG a été reçue, proposant une revue du déroulement des opérations du forage géothermique (coût : 4500 € HT) et en option, l'interprétation des résultats des tests hydrauliques en terme de potentiel géothermique (coût : 3500 € HT), le tout dans un délai de 6 semaines maximum.

Les membres du CA approuvent l'offre ainsi que l'option. Un courrier de confirmation sera adressé à Geowatt AG, qui sera destinataire au plus vite des documents nécessaires à la réalisation de son étude. M. MARIE insiste pour que l'ensemble des documents soient mis à la disposition du CLIS sans délai. M. FLEURY souhaite que le CLIS réfléchisse dès maintenant aux conséquences qu'auraient des conclusions négatives sur les opérations de forage vis-à-vis de la société TOLLIES mandaté en son temps pour le suivi du forage et des résultats obtenus.

La date de la prochaine AG est fixée au lundi 4 novembre, à 18h30, à la salle des Fêtes d'Houdelaincourt. L'ordre du jour comprendra les interventions du BRGM et de Geowatt AG, ainsi que la désignation par les représentants des organismes professionnels et des syndicats de leur représentant supplémentaire au CA, et la demande d'adhésion de l'ASODEDRA (cf questions diverses).

La question des transports de déchets radioactifs, évoquée par M. FERAT qui propose une intervention de l'ASN, sera traitée ultérieurement.

#### 4) Point sur les activités de l'ANDRA

Mme HURAUT signale divers documents récents ou à venir : contrat quadriennal 2013-2017 Etat/ANDRA signé cette année, réponse de l'ANDRA à l'avis de l'ASN, réponse de l'ANDRA au ministre de l'écologie sur l'évaluation de l'impact des scénarios énergétiques, document technique relatif à l'inventaire des déchets (qui peut être présenté au CLIS), rapport d'étape sur le stockage direct du combustible usé, et bilan 2010-2012 des recherches et programme scientifique du laboratoire pour les années à venir. Ces documents sont distribués aux membres du CA.

M. THERIN s'étonne que l'ANDRA ne diffuse pas spontanément les informations dont elle dispose, ce qui crée un climat de défiance. Pour Mme FRANÇOIS, les réponses de l'ANDRA à l'ASN (notamment sur la combinaison des approches déterministes et probabilistes) semblent insuffisantes, l'ANDRA se contentant d'indiquer qu'elle en tient déjà compte. M. FLEURY estime que cela est significatif des méthodes de travail de l'ANDRA qui avance à son rythme, sans véritable contrôle indépendant.

Par ailleurs, Mme HURAUT fait part de la possibilité d'organiser des visites des installations ANDRA : laboratoire (travaux du tunnelier), centre de Saint-Dizier (scelllements) et écothèque (mise en route).

En réponse à M. MARIE, Mme HURAUT précise que les volumes extraits pour la construction des puits et galeries du laboratoire (verses) ont toujours été conservés sur place, et qu'elle ne dispose pas d'information concernant des acquisitions d'emprise de voie ferrée.

#### 5) Questions diverses

- L'ASODEDRA (association pour la sensibilisation de l'opinion sur les dangers de l'enfouissement des déchets radioactifs, dont le siège est à Grand, dans les Vosges) demande son adhésion au CLIS. Avec l'accord des membres du CA, et compte-tenu de la place disponible au sein du collège associatif, cette demande sera soumise à l'AG du 4 novembre. Par ailleurs, conformément à l'article 2 du règlement intérieur, un courrier sera adressé à la Fédération des chasseurs de la Meuse (3 absences non excusées) en vue d'une exclusion.
- M. CANOVA évoque le courrier de M. RENARD, relatif à l'emprise d'un stockage en cas de stockage direct du combustible usé (25 km<sup>2</sup> au lieu de 15 km<sup>2</sup>) et la compatibilité avec la demande expresse des élus d'éviter tout stockage sous des habitations. Le courrier est transmis à l'ANDRA pour une réponse dans les meilleurs délais.
- M. THERIN signale le rapport parlementaire rédigé par deux députés demandant que la région de Bure soit désignée Zone d'Intérêt National.



Le lien permettant d'accéder à ce rapport sera fourni aux membres du CA.

- Mme FRANÇOIS souhaite savoir s'il existe un suivi des questions posées par la CNE dans les rapports successifs et des réponses obtenues. Mlle COLON fera un point sur ce suivi et un courrier sera adressé à la CNE pour avoir un récapitulatif des questions et des réponses.
- M. FLEURY renouvelle sa demande de réunir la commission « Environnement-santé » et d'avancer sur la question de l'état de référence sanitaire. Selon lui, si rien n'est fait sur ce point, c'est que l'on a peur de découvrir l'état de santé réel des Meusiens et des Haut-Marnais. M. MARIE ajoute que l'un des arguments avancés pour ne rien faire était que la mise en œuvre d'un tel dispositif pourrait faire peur à la population. Pour M. FLEURY, le CLIS devrait être porteur d'une telle initiative, même si le problème du financement reste entier. M. JAQUET rappelle la démarche des Observatoires Régionaux de Santé de Lorraine et de Champagne-Ardenne visant à identifier un périmètre, des indicateurs et des pathologies en vue de la réalisation d'une surveillance épidémiologique autour de Bure. Cette démarche devrait pouvoir être présentée à la commission avant la fin de l'année. D'ici là, la présentation du bilan de l'Observatoire Pérenne de l'Environnement pourrait être l'occasion de réunir la commission en octobre. En tout état de cause, les membres du CA, à l'unanimité moins une abstention, désigne M. FLEURY comme président de la commission.
- M. CORRIER s'interroge sur le contenu des plans de sauvegarde communaux, notamment sur le fait qu'ils n'intègrent pas les transports de colis radioactifs. Pour MM. MARTIN et CANOVA, ces plans ne tiennent compte que de l'existant. M. FERAT rappelle qu'ils sont la déclinaison locale du plan départemental élaboré par le Préfet. Selon Mme FRANÇOIS et M. FLEURY, cela montre que les communes ne sont pas au courant et ne sont pas en mesure de poser des questions avant qu'elles ne se trouvent devant le fait accompli. M. THERIN rappelle qu'il y a déjà des transports et qu'il serait intéressant de savoir s'il y a déjà eu des accidents, et si oui, avec quelles conséquences.
- M. CANOVA signale que la mairie de Bar le Duc accueille le 24 septembre le spectacle « Avenir radieux » à la salle Theuriet, à 19h30. Invité à s'exprimer à la fin de la pièce, il ne pourra être présent, et c'est M. FERNBACH qui le représentera.

A Bure, le 16/12/13

Le Président du Comité,

Le Vice-Président du Comité,

Jean-Louis CANOVA

Robert FERNBACH

